

déjeuner. L'assemblée annuelle des membres dure environ trois heures, ce qui fait quatre heures en deux jours. Le reste du programme est consacré à l'éducation permanente, ce que nous trouvons très important.

Les assemblées régionales sont entièrement consacrées à l'éducation permanente excepté le dîner au cours duquel le président prend la parole. On ne peut trop insister sur l'importance d'une formation permanente pour les médecins.

Je voudrais vous montrer par deux exemples pourquoi je crois que tous peuvent sentir l'importance de cette question. Le Collège royal, comme d'autres organismes intéressés à la formation des médecins, s'est inquiété du temps qui s'écoule entre la publication des découvertes dans le domaine de la médecine et l'introduction des nouvelles méthodes ou des idées nouvelles dans la pratique générale et les soins de santé. Parsonne ne remarque la rapidité avec laquelle nous acquérons de nouvelles connaissances et c'est pourtant presque effrayant. On a illustré ce fait de façon assez dramatique en disant que si vous preniez comme point de départ la naissance du Christ, les connaissances du genre humain en matière de sciences naturelles et physiques doublé vers l'année 1700, puis quadruplé en 1850. Cent ans après, en 1950, elles avaient encore doublé, mais il a suffi de dix ans pour que cette multiplication se répète et enfin, entre 1960 et 1965, elles ont encore doublé. Je ne sais pas quel est le rythme de l'accroissement de nos connaissances à l'heure actuelle. Il ne ralentit pas.

Quand un médecin participe à une assemblée, il doit fermer son bureau, ce qui signifie qu'il ne gagne aucun revenu pendant ce temps. Cela est très inopportun non seulement pour lui mais aussi pour tous les gens qu'il soigne. Nous croyons donc que les déductions devraient être favorisées pour tous les programmes de formation médicale convenablement organisés. C'est ce que j'avais à dire.

Le sénateur Phillips: Puis-je poser une autre question? Si on examine cette question qui met généralement en cause des professionnels plutôt que des hommes d'affaires — je ne dis pas cela pour embarrasser les médecins — croyez-vous que parce que vous protégez la santé de la population vous devriez bénéficier d'une considération spéciale? Je pose cette question parce qu'il se peut que vous y ayez droit. Rien n'est plus important que la vie de l'homme. Est-ce qu'en général vous vous identifiez aux classes de professionnels?

Le président suppléant: Sénateur Phillips, parlez-vous d'une situation particulière?

Le sénateur Phillips: Je me demande si les médecins croient que la nécessité d'être au courant des informations et des données scientifiques les plus récentes est

telle que les revues et les diverses publications médicales ne suffisent pas pour les renseigner alors que les avocats ont leurs revues juridiques et d'autres systèmes d'information sur les cas qui se sont présentés dans le monde entier. Les ingénieurs ont leurs revues techniques etc. Je me demande si vous pensez que vous avez droit à être considérés à part de la masse des professionnels.

Le docteur Dixon: Oui, monsieur le président. Je ne sais pas s'il est vraiment possible de dire que nous nous trouvons dans une catégorie tout à fait à part. Je suppose que si une construction s'écroulait et que 100 personnes étaient tuées parce que l'ingénieur chargé des travaux n'était pas suffisamment renseigné sur un matériau nouveau qu'il a fait utiliser, ce serait aussi catastrophique. Je crois que de nos jours, dans tous les domaines touchant les sciences physiques et naturelles, les progrès sont si rapides qu'on est vite dépassé à moins de se renseigner continuellement et je pense que la situation ne se limite pas aux médecins.

Le sénateur Phillips (Rigaud): Puis-je poser une autre question?

Le président suppléant: Je pense, sénateur Phillips, que vous seriez peut-être intéressé à savoir ce que le docteur Matthews, président de la A.M.C. a à dire à ce sujet.

Le sénateur Phillips (Rigaud): Oui.

Le docteur Matthews: Je crois qu'il faut que vous demandiez ce que nous faisons. Si vous prenez les collèges de médecins, les universités, presque toutes ces institutions ont un service d'éducation permanente avec des professeurs à temps plein qui donnent des cours et divers séminars. C'est comme cela dans toutes les universités pour les diplômés; pas seulement pour les résidents, mais aussi pour les médecins pratiquants pour parfaire leur formation. Cela se poursuit continuellement. Je ne pense pas qu'il y ait une autre profession qui soit engagée dans l'éducation permanente autant que nous. Puisque vous me le demandez, je vous répondrai que je crois que notre situation dans ce domaine est vraiment spéciale.

Le sénateur Benidickson: Est-ce que l'*Ontario Commission on Health Disciplines* qui a étudié certains problèmes pendant huit ans, n'a pas dit l'autre jour qu'on devrait en quelque sorte obliger les médecins à mettre leurs connaissances à jour?

Le docteur Matthews: Oui, c'est ce qu'ils ont dit, qu'on devrait exiger de chaque médecin pratiquant qu'il consacre un certain temps aux études.

Le sénateur Benidickson: De façon périodique.

Le docteur Matthews: Le docteur Rice n'est pas ici pour parler au nom du Collège des médecins de famille